



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

JEUDI 05 FEVRIER 2015 à 20H.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE A HUIS CLOS :

1. Demande de mise à la retraite d'un ouvrier communal.
2. Demande de mise à la retraite d'une institutrice communale.
3. Désignation d'enseignants temporaires : ratifications.

SEANCE PUBLIQUE :

4. Présentation par le Gal du Plan de Développement Stratégique, dossier reprenant le diagnostic de territoire et les projets à mettre en œuvre pour le programme européen Leader 2015-2020.
5. Octroi des subsides communaux 2015.
6. Subsides en nature aux différents clubs et associations.
7. Dotation communale à la zone de secours Luxembourg – Fixation de la clef de répartition du coût zonal entre les communes adhérentes.
8. Cadre du personnel.

Nassogne, le lundi 28 janvier 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général, ff

Le Bourgmestre,

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN